

Syndicat Mixte
du SCoT du Roannais

Séance publique du 20 mars 2024

Délibération n° DCS 2024-06

63, rue Jean Jaurès
42300 ROANNE

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte du SCoT du Roannais se sont réunis au siège du syndicat, à l'immeuble Helvétique, 63 rue Jean Jaurès à Roanne.

DCS N°2024-06

La convocation de tous les membres du Comité syndical a été faite le 7 mars 2024, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Hervé DAVAL, Président.

Compte administratif
2023

Étaient présents : Jean-Yves BOIRE, Laurence BOYER, Fabrice CHENAUD, Jean-François DAUVERGNE, Hervé DAVAL, Patrice ESPINASSE, Dominique GEAY, Jérémie LACROIX, Jean-Luc MARDEUIL, Dominique MAYERE, Lucien MURZI, Jean-Claude RAYMOND, Jacques TRONCY.

Étaient absents :

Nombre de conseillers	
En exercice	23
Présents	12
Pouvoirs	3
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Absents	Représenté par	Pouvoir donné à
Georges BERNAT	Dominique MAYERE	
Jean-Luc CHERVIN		Jean-Yves BOIRE
Romain COQUARD		
Yves CROZET		
Pierre DEVEDEUX		
Charles LABOURÉ		Patrice ESPINASSE
Marc LAPALLUS	Fabrice CHENAUD	
Muriel MARCELLIN		
Jean-Luc MATRAY		Jérémie LACROIX
Philippe PERRON		
Éric PEYRON		Hervé DAVAL
Sophie ROTKOPF		

Certifié exécutoire le	
Reçu en Préfecture le	
Affiché le	

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du comité syndical en date du 22 mars 2023 approuvant le budget primitif pour l'exercice 2023 ;

Considérant que Monsieur Hervé DAVAL, président, s'est retiré au moment du vote ;

Les montants s'entendent toutes taxes comprises, le Syndicat Mixte ne récupérant pas la TVA. Le budget est voté par chapitre au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement ;

Le résultat net de clôture du Syndicat Mixte du SCoT du Roannais s'élève à 389 149,68 € ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles de fonctionnement	170 978,64
Dépenses d'ordre de fonctionnement	22 276,12
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	193 254,76
Recettes réelles de fonctionnement	257 505,61
Recettes d'ordre de fonctionnement	2 833,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	260 338,61
Résultat de fonctionnement 2023	67 083,85
Reprise du résultat antérieur	97 846,02
Résultat de clôture 2023	164 929,87

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	50 812,26
Dépenses d'ordre d'investissement	2 833,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	53 645,26
Recettes réelles d'investissement	0,00
Recettes d'ordre d'investissement	22 276,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	22 276,12
Résultat d'investissement 2023	- 31 369,14
Reprise du résultat antérieur	255 588,95
Résultat d'investissement cumulé 2023	224 219,81

1°) Section de fonctionnement

1.1. Dépenses

CHAPITRE	BP 2023	REALISE 2023	ECARTS
011 - Charges à caractère général	240 388,95	144 067,18	96 321,77
65 - Autres charges de gestion courantes	30 100,00	26 911,46	3 188,54
Total opérations réelles	270 488,95	170 978,64	99 510,31
042 - Opérations d'ordre	22 311,05	22 276,12	34,93
TOTAL	292 800,00	193 254,76	99 545,24

Les charges à caractère général : elles représentent environ 84% des dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit des dépenses de fonctionnement du syndicat notamment le remboursement de la mise à disposition du personnel de Roannais Agglomération (132 149 €), les cotisations à l'agence

d'urbanisme EPURES et à la fédération nationale des SCoT (9 488,15 €), les assurances (837,63 €), la maintenance du site internet (644,40 €) et autres menues dépenses (948 €).

Les charges de gestion courante : elles représentent environ 16 % des charges réelles. Il s'agit de la subvention à l'agence d'urbanisme EPURES pour 26 000 € pour la mission d'évaluation des SCoT et de frais de déplacements des élus (911,46 €).

1.2. Recettes

CHAPITRE	BP 2023	REALISE 2023	ECARTS
002 - Reprise du résultat 2022	97 846,02	97 846,02	0,00
70- Produits des services	0,00	0,00	0,00
74 - Dotations, subventions et participations	191 953,98	257 505,61	-65 551,63
Total opérations réelles	289 800,00	355 351,63	-65 551,63
042 - Opérations d'ordre	3 000,00	2 833,00	167,00
TOTAL	292 800,00	358 184,63	-65 384,63

Les dotations, subventions et participations représentent environ 73% des recettes réelles. Il s'agit de la cotisation des membres pour un montant de 192 505,61 € et de la Dotation Générale de Décentralisation au titre de l'établissement et la mise en œuvre des documents d'urbanisme pour l'exercice 2023 pour un montant de 65 000 €.

2°) Section d'investissement

2.1. Dépenses

CHAPITRE	BP 2023	REALISE 2023	ECARTS
20 - Immobilisations incorporelles	281 900,00	50 812,26	231 087,74
Total opérations réelles	281 900,00	50 812,26	231 087,74
040 - Opérations d'ordre	3 000,00	2 833,00	167,00
TOTAL	284 900,00	53 645,26	231 254,74

Les immobilisations incorporelles s'élèvent pour l'exercice 2023 à 50 812,26 €. Elles correspondent à la première phase de la mission d'accompagnement à l'élaboration du SCoT du Roannais dans le cadre du programme partenarial avec EPURES pour un montant de 50 000 € et à des frais d'insertion pour un montant de 812,26 €.

2.2. Recettes

CHAPITRE	BP 2023	REALISE 2023	ECARTS
001 - Reprise du résultat 2022	255 588,95	255 588,95	0,00
10 – FCTVA	7 000,00	0,00	7 000,00
Total opérations réelles	262 588,95	255 588,95	7 000,00
040 - Opérations d'ordre	22 311,05	22 276,12	34,93
TOTAL	284 900,00	277 865,07	7 034,93

Les recettes d'investissements correspondent au résultat cumulé des années précédentes et aux dotations aux amortissements.

Un montant de FCTVA avait été envisagé mais les dépenses correspondantes n'ont pas été réalisées.

Hors la présence de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical provisoirement présidé par Monsieur Jean-François DAUVERGNE :

- Approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 comme suit :
 - Section de fonctionnement

DÉPENSES	REALISE 2023	RECETTES	REALISE 2023
011 - Charges à caractère général	144 067,18	002 - Reprise du résultat de l'année antérieure	97 846,02
65 - Autres charges de gestion courantes	26 911,46	74 - Dotations, subventions et participations	257 505,61
Total opérations réelles	170 978,64	Total opérations réelles	355 351,63
042 - Opérations d'ordre	22 276,12	042 - Opérations d'ordre	2 833,00
TOTAL	193 254,76	TOTAL	358 184,63
Soit un résultat de clôture 2023 de 164 929,87 €			

- Section d'investissement

DÉPENSES	REALISE 2023	RECETTES	REALISE 2023
20 - Immobilisations incorporelles	50 812,26	001 - Reprise du résultat de l'année antérieure	255 588,95
Total opérations réelles	50 812,26	Total opérations réelles	255 588,95
040 - Opérations d'ordre	2 833,00	040 - Opérations d'ordre	22 276,12
TOTAL	53 645,26	TOTAL	277 865,07
Soit un résultat d'investissement cumulé 2023 de 224 219,81 €			

Fait et délibéré en séance le 20 mars 2024,

Le Président,
Hervé DAVAL

Le secrétaire de séance,
Lucien MURZI